

COMMUNE DE FREHEL
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du mardi 03 mars 2026

Date de convocation : 18 février 2026
Date d'affichage : 18 février 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 18
Nombre de Conseillers présents : 13
Nombre de Conseillers votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le mardi trois mars à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Michèle MOISAN, Maire.

Étaient présents : Mme MOISAN, MM CALLIOT, CHOLET, FAUDIERE, SECRETAIN, Mmes COQUELIN, MARTIN, MEHOUS, CUCULI, BRIARD, DURAND, NABUCET, M GREBERT formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Mme CHATELLIER pouvoir à M CHOLET, M DALLET pouvoir à Mme Moisan

Étaient absents : MM RENOUARDIERE, BELLANGER, LEMOINE.

Mme MEHOUS est nommée secrétaire.

RAPPORTEUR : Mme MOISAN

DELIBERATION N°2026-2-009 : Affectation des résultats 2025

Vu les comptes financiers uniques 2025,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

AFFECTE les résultats de clôture 2025 de la manière suivante :

➤ **MAISON DE SANTE**

Section d'investissement		
Dépenses	Déficit d'investissement reporté (D001)	86 497,12 €
Recettes	Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	46 830,48 €

➤ **CAMPING**

Section d'investissement		
Recettes	Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	250 000,00 €
Recettes	Excédent d'investissement reporté (compte D001)	438 349,02 €
Section de fonctionnement		
Recettes	Excédent de fonctionnement reporté (compte R002)	161 742,32 €

➤ **COMMUNE**

Section d'investissement		
Recettes	Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	800 000,00 €
Recettes	Excédent d'investissement reporté (compte D001)	882 462,96 €
Section de fonctionnement		
Recettes	Excédent de fonctionnement reporté (compte R002)	403 003,42 €

DIT que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Le Maire,

Michèle MOISAN

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 05 mars 2026

Le Secrétaire,

Josianne MEHOUS

Le Maire,

Michèle MOISAN